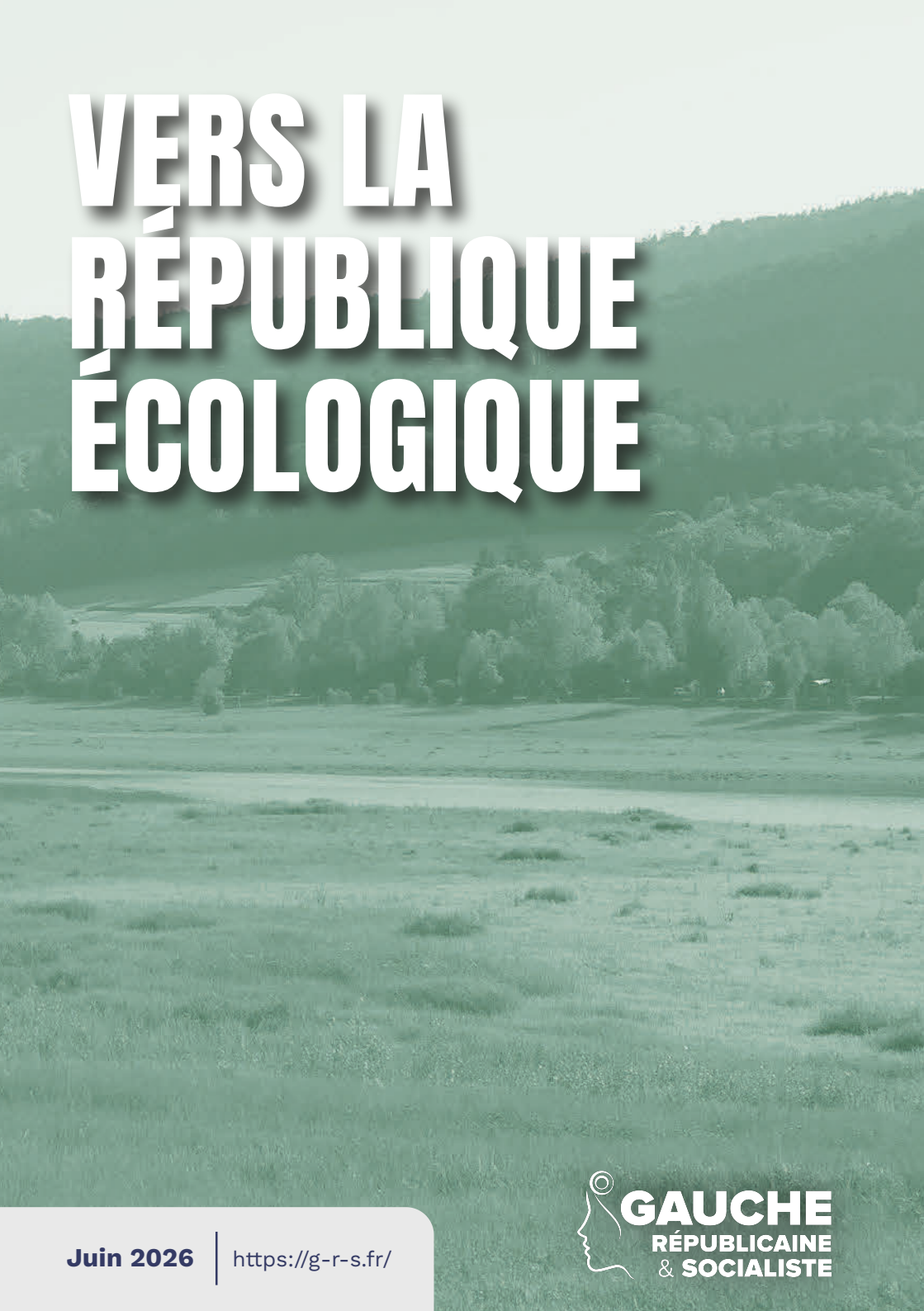
VERS LA RÉPUBLIQUE ÉCOLOGIQUE



GAUCHE RÉPUBLICAINE & SOCIALISTE

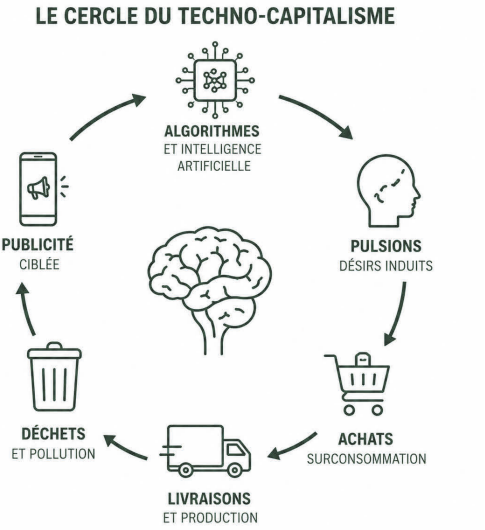
Juin 2026 | https://g-r-s.fr/

VERS LA RÉPUBLIQUE ÉCOLOGIQUE

La Gauche Républicaine et Socialiste s'inscrit dans les luttes communes pour le climat et le respect des engagements de la COP 21, pour la biodiversité et le vivant, mais elle souhaite au préalable mettre l'accent sur les conséquences du techno-capitalisme roi.

En effet, l'écologie désigne l'étude des relations entre les organismes vivants et leur environnement. C'est donc une critique scientifique du système de production et de ses impacts environnementaux. Mais **l'écologie est aussi une approche anthropologique – centrée sur l'humain – de ce système de production et d'exploitation.**

Et force est de constater que le capitalisme du XXIème siècle non seulement exploite, mais modifie l'humain. En profondeur.



> *D'abord, le capitalisme s'est imposé en satisfaisant des besoins, puis il a satisfait des désirs, et maintenant il satisfait des pulsions ».*
>
> ***Bernard Stiegler, philosophe***



LE TECHNO-CAPITALISME EST DEVENU UN SYSTÈME QUI ORGANISE LA SURCONSOMMATION, CAPTE NOTRE ATTENTION, MANIPULE NOS DÉSIRS ET DÉTRUIT LES ÉCOSYSTÈMES.

NOTRE CONSTAT

L'écologie est une question sociale

Le techno-capitalisme détruit autant les écosystèmes que les comportements humains

La République écologique doit protéger à la fois le vivant et les citoyens



LUTTER CONTRE LA PULSION DE LA CONSOMMATION

Le règne de l'hyperconsommation est advenu aussi sûrement que l'addiction générée par les algorithmes. Le réflexe d'achat est conditionné scientifiquement par des développeurs qui ont vendu leur âme au diable. TikTok décide des modes, des comportements, de ce qu'il faut faire et pas faire, de comment s'exhiber, et bien sûr, de ce qu'il faut s'acheter.

Le capital semble avoir trouvé la formule magique pour écouler ses stocks : transformer les individus en zombies. La progression exponentielle de la puissance de calcul a submergé nos cerveaux. Le capital a pénétré nos neurones à un tel point que **chez les enfants, l'immensité des dégâts produit déjà ses effets au long cours, cependant que la puissance publique se désengage massivement de tous les programmes de soutien psychologiques et psychiatriques** à l'intention des plus vulnérables, dont la santé mentale, vu les budgets alloués, semble être le cadet de ses soucis.

Cette soumission à la dictature de l'hyperconsommation équivaut à tirer un trait sur la transition écologique. Combien de litres d'eau faut-il consommer pour fabriquer une jupe ou un t-shirt qu'on portera en moyenne deux fois dans sa vie ? Combien de gigawatts d'électricité au gaz et au charbon faut-il pour que tournent les usines qui approvisionnent la caverne d'AliBaba ? **La fin du monde et la fin du mois ont une racine commune : l'aliénation par l'hyperconsommation.**



En conséquence, la GRS propose une lutte sans merci contre l'ultra-fast fashion. Il ne s'agira pas simplement de taxer les petits colis. Il s'agira d'affecter à ces articles **un score écologique, calculé notamment sur le nombre de nouvelles références mises en ligne par jour.** Une marque qui propose 5 000 nouveaux modèles par jour (contre quelques dizaines pour une marque classique) pourrait se voir appliquer **un taux de TVA de 40%.**

Il s'agira également d'**interdire toute publicité** (y compris des influenceurs) pour les enseignes dépassant un certain seuil de renouvellement de collection. Il s'agira enfin **d'obliger tout vêtement vendu en France de respecter des critères de qualité minimale** (par exemple la résistance au lavage).

La GRS propose également d'imposer une régulation très stricte de l'usage des écrans pour les enfants. Selon les dernières données, les enfants de 2 ans passent déjà près d'une heure par jour devant un écran et dépassent les 2 heures dès l'âge de 5 ans, une catastrophe cérébrale, en termes d'appauvrissement du langage et de déficit d'attention et de concentration, qui se prolonge par l'accès aux réseaux sociaux vers 10 ans et demi.

Nous souhaitons que la prochaine législature 2027-2032 ouvre ses travaux sur une réforme **radicale de l'arsenal législatif et technique pour contrer l'addiction des mineurs aux écrans,** prévoyant un couvre-feu numérique entre 22h et 6h et des plafonds de durée (par exemple 0mn/jour max pour les moins de 5 ans, puis 30mn/jour max pour les moins de 8 ans, etc).



EN FINIR AVEC LE « TOUT JETABLE »

L'économie du « jetable » est le stade avancé d'un capitalisme qui ne survit que par le renouvellement frénétique de la marchandise. Dans les années 1970, un lave-linge ou un réfrigérateur durait au moins 15 ans, voire 20 ans. Aujourd'hui, c'est plutôt de 8 à 10 ans, avec un gros risque de panne ou de défectuosité dès la cinquième année. Quant au petit électroménager ou aux appareils électroniques, on n'en parle même pas.

Nous souhaitons prendre à bras le corps le phénomène de l'obsolescence, qu'elle soit technique, logicielle ou marketing, en étendant la garantie de conformité et en instaurant **une garantie de durabilité qui puisse progressivement atteindre 10 ans, au moins pour les gros appareils.** Ce seuil de 10 ans permet non seulement de **forcer le fabricant à une conception sérieuse et solide,** mais aussi de redistribuer la valeur de l'actionnaire vers le consommateur. Le progrès technique ne doit pas servir à fabriquer des pannes plus complexes, mais des objets plus robustes.

En parallèle, la GRS propose de passer à la **vitesse supérieure sur la réparabilité.** Il faudra non seulement obliger les fabricants à mettre à disposition davantage de pièces détachées (ce qui aiderait grandement pour réduire l'indisponibilité des ascenseurs, par exemple), mais **généraliser des ateliers de réparation et de reconditionnement** sur l'ensemble du territoire, dont le service serait taxé à 5,5% de TVA.



CHANGER NOTRE RAPPORT AU MONDE

La République écologique ne saurait se résumer à la seule transition énergétique ou à l'agroécologie (dont nous sommes par ailleurs fervents partisans !). L'indispensable protection de la biodiversité passe non seulement par des mesures radicales pour préserver la faune, les mers et océans, les fleuves et cours d'eau, les forêts et prairies, mais elle conditionne aussi notre rapport au monde.

À l'heure de la 6ème extinction des espèces et de la dévastation des écosystèmes, nous ne voulons pas d'un monde où les enfants savent manier des applis ou des IA dès 6 ans, mais sont incapables de distinguer un tilleul d'un bouleau et ignorent tout du parfum d'une rose ou du chant du merle.

Nous prônons une politique d'attention au monde sensible, qui attirera sans doute les moqueries, mais qui constitue en soi une riposte au mode de vie capitaliste fondé sur la prédation et la fétichisation de la marchandise. Il faut cesser de regarder le monde sous le seul filtre de la rentabilité, de l'immédiat et de la pulsion instantanée ; et réhabiliter ce qui nous manque aujourd'hui si cruellement : la mise à distance, la lenteur et l'apprentissage de la beauté, qui sont des antidotes démocratiques.

PROTÉGER LE VIVANT

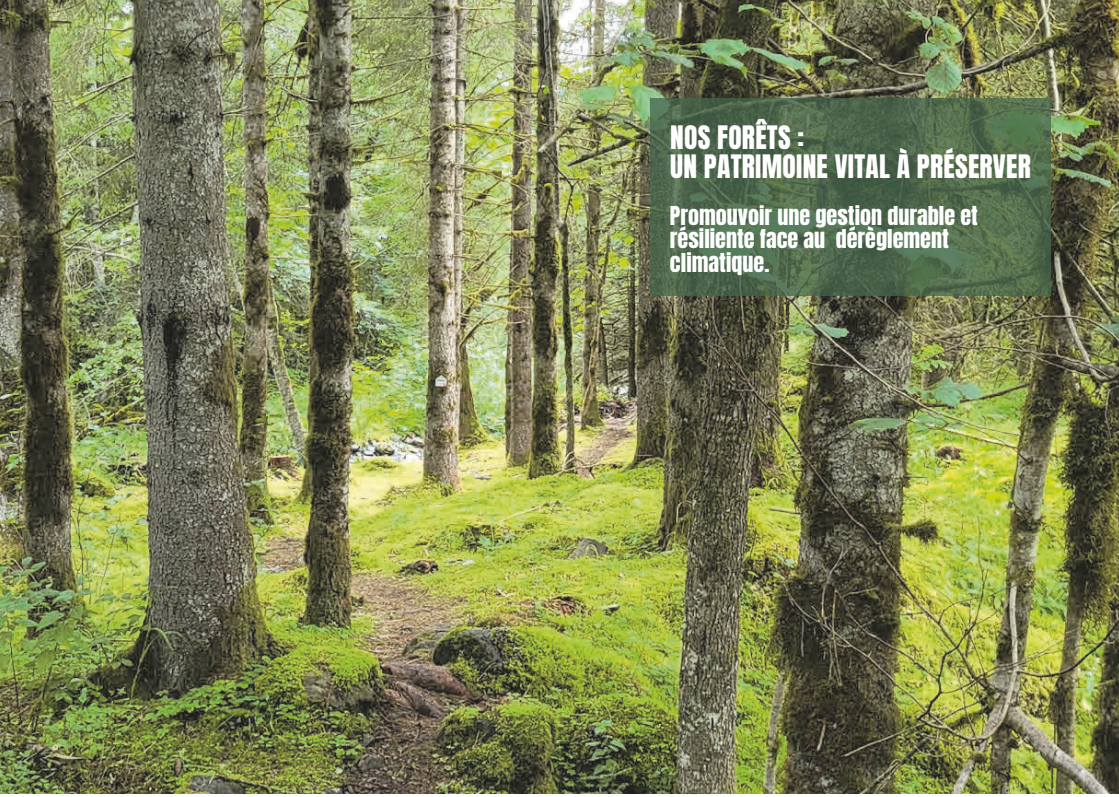
La défense de la biodiversité en France passe d'abord par la restauration et la protection des zones naturelles et de la forêt. La GRS appelle à renforcer l'Office National des Forêts (ONF), afin qu'il redevienne le garant d'une gestion durable face aux appétits financiers. Il faut limiter au maximum les coupes rases (sauf en cas de nécessité phytosanitaire) pour promouvoir une sylviculture capable de résister au dérèglement climatique. **La forêt française doit être traitée comme ce qu'elle est : un poumon vital et notre réserve souveraine de matériaux pour l'avenir.**

Cette ambition forestière doit être prolongée par **une action de souveraineté écologique sur notre espace maritime, le deuxième du monde.** Nous assumerons la responsabilité de protéger nos océans en créant des **zones de protection intégrale, libres de toute pêche industrielle ou extraction, sur 30% de nos eaux territoriales.** Cette pause biologique est indispensable pour restaurer la vie marine et garantir la pérennité de nos ressources, tout en menant une lutte implacable contre la pollution plastique dès sa source terrestre. Les territoires ultra-marins en seraient évidemment le fer de lance et l'avant-poste, en nouant des partenariats géographiques étendus de protection du vivant avec leurs pays voisins.

Enfin, **le Plan Français pour la Biodiversité engagera la reconquête de nos sols par une réforme de la loi Zéro Artificialisation Nette** (ZAN). Il faudra être plus souple avec les petits projets urbains conduits dans les zones rurales ; et plus rigide avec la foire aux dérogations dans les zones denses (récemment élargies par la « loi de simplification » afin de faire place nette aux datacenters et autres projets classés « stratégiques »).

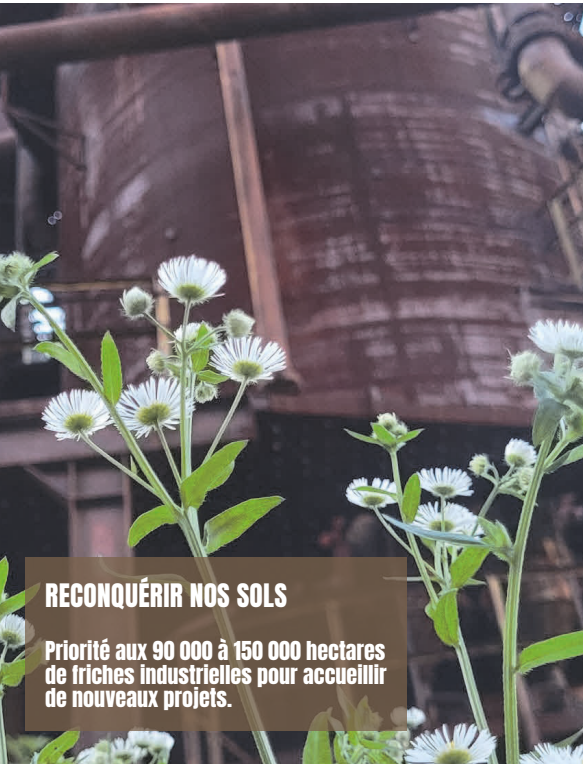
Quant aux projets industriels, ils devraient être mis en œuvre prioritairement sur les 90 000 à 150 000 hectares de friches industrielles existantes, mais le coût de la dépollution demeure souvent hors d'atteinte et pourrait s'élever au total à plus de 100 milliards d'euros.





NOS FORÊTS : UN PATRIMOINE VITAL À PRÉSERVER

Promouvoir une gestion durable et résiliente face au dérèglement climatique.



RECONQUÉRIR NOS SOLS

Priorité aux 90 000 à 150 000 hectares de friches industrielles pour accueillir de nouveaux projets.

NOS ENGAGEMENTS

RENFORCER L'ONF

Donner à l'Office National des Forêts les moyens de sa mission d'intérêt général.

PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ MARINE

Instaurer 30 % de zones de protection intégrale sur nos eaux territoriales.

RECONQUÉRIR NOS SOLS

Réformer la loi ZAN : plus de souplesse dans les zones rurales, plus de rigueur dans les zones denses.

SOUTENIR LES TERRITOIRES ULTRA-MARINS

Faire de nos Outre-mer l'avant-poste mondial de la protection du vivant.



SORTIR DU CARBONE D'ICI 2040

Remplacer l'essence par l'électricité, le plastique par le bois et le carton, le fioul par les pompes à chaleur, demandera des investissements de remplacement considérables que nos acteurs économiques privés sont incapables de mobiliser seuls sans une planification écologique orchestrée par l'État. Nous avons tout intérêt à nous y mettre au plus tôt.

La transition vers l'électrification, notamment en faveur des entreprises les plus émettrices de gaz à effets de serre, devra s'appuyer sur un **mix énergétique alliant le nucléaire existant, des nouveaux réacteurs et la poursuite de la montée en puissance des énergies renouvelables** (dont l'hydraulique). Il conviendra également de faire le point sur les atouts et faiblesses de nos filières hydrogène et solaire, afin de les relancer.

La puissance publique exercera sa tutelle sur l'ensemble des moyens de production d'énergie, qu'il s'agisse évidemment d'EDF ou d'Areva, mais aussi d'Engie ou Total pour la partie française de leur activité.



REPENSER NOS MOBILITÉS

Il nous paraît indispensable d'investir pour **développer un réseau ferroviaire desservant les petites lignes, capable d'assurer le fret ferroviaire et les trains de nuit sur le territoire** et ses connections avec les pays européens voisins.

Outre le fret ferroviaire, **l'État devra développer les moyens alternatifs à la voiture et aux camions avec le développement de l'usage des voies navigables** (Rhône, Seine, canaux...), le **cabotage** entre zones portuaires et le **transport vélique.** Aux sceptiques, rappelons l'exemple de "La Canopée", navire roulier transportant le lanceur Ariane 6 pour le compte d'ArianeGroupe.

Quant aux routes, **nous ne renouvellerons pas les concessions autoroutières faites au privé en 2005** ; nous devrons enfin élaborer et mettre en œuvre **un plan de remise en état de sécurité de toutes les infrastructures,** en particulier des ponts (35 000 ponts sont en « mauvais état structurel »).

De la même manière, la **transition écologique des particuliers ne se fera pas seule, il nous faudra accompagner la transition vers la mobilité électrique : les ZFE ne seront réintroduites qu'au rythme de la transition des véhicules particuliers** ; nous installerons des bornes électriques partout ; et nous rendrons **obligatoires l'achat de véhicules électriques ou hybrides dans toutes les structures publiques,** avec un objectif de renouvellement total de la flotte en 5 ans.



POUR UN DROIT À L'AIR PUR

Ici l'air est saturé de particules fines, là l'eau cesse d'être potable. Microplastiques, pesticides, PFAS, néonicotinoïdes, perturbateurs endocriniens, métaux lourds, composés organiques volatils… **Il est chaque jour plus difficile d'échapper à la pollution de l'environnement.**

Celle-ci affecte la santé humaine à des degrés divers, parfois de façon très visible (augmentation de l'incidence de l'asthme, des affections respiratoires au voisinage des sites urbains pollués), parfois de façon plus diffuse (effets sur les accidents cardio-vasculaires, le diabète, le cancer).

Santé Publique France a déterminé que la pollution de l'air ambiant est responsable de 40 000 décès prématurés chaque année, soit une perte d'espérance de vie de près de 8 mois. **La pollution de l'air intérieur serait, quant à elle, responsable de plus de 28 000 nouveaux cas de pathologies chaque année et d'environ 20 000 décès,** soit un coût estimé à 19 milliards d'euros par an.



Une partie considérable des progrès sanitaires enregistrés au XXème siècle est associée au développement de l'accès à l'eau potable et de l'assainissement. **Il faut poursuivre et mettre à jour ce combat pour l'eau pure, par les normes et la prévention en amont mais également par la sanction sévère des pollueurs.**

Nous devons en parallèle tout faire pour garantir un droit à l'air pur. Limiter la pollution à la source, à l'intérieur comme à l'extérieur. **Assainir l'air intérieur doit devenir une priorité,** en particulier dans les établissements publics : hôpitaux, établissements scolaires et universitaires en premier lieu. Il s'agira tant de déployer des capteurs de mesure, de garantir la ventilation, de filtrer les particules, etc.

Les travaux de mise aux normes pourront être couplés à des travaux d'isolation et mis en œuvre via des marchés publics à l'échelle des collectivités territoriales de façon à permettre l'émergence et le développement d'acteurs industriels locaux.

NOS PROP



LUTTER CONTRE LA PULSION DE LA CONSOMMATION

1 • Combattre l'ultra-fast fashion.
2 • Instaurer un score écologique et une TVA renforcée pour les enseignes les plus polluantes.
3 • Interdire la publicité des marques les plus prédatrices.
4 • Imposer des critères de qualité et de durabilité des vêtements.
5 • Encadrer strictement l'usage des écrans chez les mineurs.



EN FINIR AVEC LE « TOUT JETABLE »

6 • Porter progressivement la garantie des équipements jusqu'à 10 ans.
7 • Lutter contre toutes les formes d'obsolescence.
8 • Développer massivement la réparabilité.
9 • Généraliser les ateliers de réparation et de reconditionnement.
10 • Réduire la TVA sur les activités de réparation.



CHANGER NOTRE RAPPORT AU MONDE

11 • Faire de la protection du vivant une priorité.
12 • Développer l'éducation à la nature.
13 • Réhabiliter la lenteur, la contemplation et la beauté.
14 • Sortir de la logique de la rentabilité immédiate.

OSITIONS



PROTÉGER LE VIVANT

15 • Renforcer l'Office National des Forêts (ONF).
16 • Protéger 30 % des eaux territoriales.
17 • Réformer la loi ZAN pour mieux préserver les sols.
18 • Prioriser les friches industrielles plutôt que l'artificialisation.
19 • Faire des Outre-mer un moteur de la protection de la biodiversité.



SORTIR DU CARBONE D'ICI 2040

20 • Planifier la décarbonation sous l'autorité de l'État.
21 • Accélérer l'électrification des usages.
22 • Consolider un mix énergétique souverain (nucléaire, hydraulique, renouvelables).
23 • Relancer les filières hydrogène et solaire.
24 • Assurer une maîtrise publique des grands opérateurs énergétiques.

REPENSER NOS MOBILITÉS



25 • Investir massivement dans les transports collectifs du quotidien.
26 • Développer les mobilités actives : vélo, marche et covoiturage.
27 • Planifier des territoires de proximité pour réduire les besoins de déplacement.
28 • Encourager le report du fret vers le rail et le transport fluvial.
29 • Accompagner la sortie progressive des énergies fossiles dans les transports.

GARANTIR UN DROIT À L'AIR PUR



30 • Réduire les pollutions à la source.
31 • Assainir l'air intérieur des bâtiments publics.
32 • Renforcer la protection de l'eau potable.
33 • Déployer des capteurs, la ventilation et la filtration.
34 • Soutenir une filière industrielle française de la qualité de l'air.



GAUCHE
RÉPUBLICAINE
& SOCIALISTE

PLUS D'INFORMATIONS SUR LA GRS